PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-COLOMBAN
L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Colomban tenue le **mercredi 24 avril 2019 à 19h00**, à l'hôtel de ville, en la salle du conseil au 330, montée de l'Église, à laquelle sont présents mesdames les conseillères et messieurs les conseillers:

Étienne Urbain, district 1
Poste vacant, district 2
Isabel Lapointe, district 3
Sandra Mercier, district 4
Danielle Deraiche, district 5
Dany Beauséjour, district 6

Siégeant tous sous la présidence de monsieur Xavier-Antoine Lalande, maire. Le tout formant quorum selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*.

Monsieur Claude Panneton, directeur général, est présent.
Me Stéphanie Parent, greffière, est présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h 01.

Il est mentionné qu'afin d'alléger la séance, à défaut de manifester son désaccord, il est présumé que tous les membres du Conseil présents sont en accord avec les décisions prises à la présente assemblée.

RÉSOLUTION 147-04-19
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par madame la conseillère Danielle Deraiche, appuyé par monsieur le conseiller Étienne Urbain et résolu unanimement;

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance.

CONSTATATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le Conseil municipal constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié conformément au règlement concernant la régie interne des séances du Conseil municipal et dans le délai prévu à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

PÉRIODE D'INTERVENTIONS RÉSERVÉE AUX ÉLUS

La période d'interventions s'est tenue de 19 h 09 à 19 h 09.

Les sujets abordés par les élus ci-après mentionnés ont été les suivants :

- ✓ Aucune intervention.

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DU PUBLIC RELATIVEMENT AUX SUJETS DE L'ORDRE DU JOUR

La période d'interventions s'est tenue de 19 h 09 à 19 h 09.

Les sujets abordés par les personnes ci-après mentionnées ont été les suivants :

- ✓ Aucune intervention.

RÉSOLUTION 148-04-19
OCTROI DE CONTRAT – ACQUISITION D'UNE CAMÉRA MOTORISÉE POUR LA DIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT que la Ville désire faire l'acquisition d'une caméra motorisée pour la diffusion des séances du Conseil;

CONSIDÉRANT que le coordonnateur des communications et relations avec les citoyens a effectué une recherche de prix auprès des entreprises suivantes :

- Le Groupe Nord-Scène Inc.;
- Audiobec Inc.;

CONSIDÉRANT le résultat de la recherche de prix est le suivant:

ENTREPRISES	PRIX
Le Groupe Nord-Scène Inc.	1 699 $

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des communications et relations avec les citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par madame la conseillère Isabel Lapointe, appuyé par monsieur le conseiller Dany Beauséjour et résolu unanimement:

D'OCTROYER le contrat relatif à la compagnie Le Groupe Nord-Scène Inc., au coût de mille six cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (1 699 $), excluant les taxes applicables, et ce, conformément à leur offre de prix datée du 16 avril 2019;

D'IMPUTER cette dépense aux activités d'investissement au code budgétaire 22-100-00-726, poste 2019-05.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles au code budgétaire précédemment mentionné.

_____
Suzanne Rainville, trésorière

RÉSOLUTION 149-04-19
PLAN PROJET DE CONSTRUCTION CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 608 CONCERNANT LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – ENSEIGE ÉCOCENTRE

CONSIDÉRANT la demande de permis de construction d'une enseigne pour l'écocentre située sur le lot DEUX MILLIONS SIX CENT NEUF MILLE

CENT ONZE (2 609 111) du cadastre du Québec, ayant comme adresse civique le 355, montée de l'Église;

CONSIDÉRANT que cette demande est assujettie au règlement numéro 608, tel qu'amendé, concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme du 16 avril 2019, portant le numéro 05-04-19;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par madame la conseillère Sandra Mercier, appuyé par madame la conseillère Isabel Lapointe et résolu unanimement:

D'ACCEPTER les plans relatifs à la demande de permis pour un projet de construction d'une enseigne pour l'écocentre située sur le lot DEUX MILLIONS SIX CENT NEUF MILLE CENT ONZE (2 609 111) du cadastre du Québec, ayant comme adresse civique le 355, montée de l'Église, le tout tel que montré au plan préparé par EffigiArt Inc., daté du 08 avril 2019, et ce, conformément au règlement numéro 608, tel qu'amendé, concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

D'AUTORISER le Service d'aménagement, environnement et urbanisme à émettre les permis à cet effet.

RÉSOLUTION 150-04-19
OCTROI DE CONTRAT – ENFOUISSEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON COMPOSTABLES (URB-SP-2019-322)

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres public pour l'enfouissement des matières résiduelles non compostables (URB-SP-2019-322);

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture des soumissions du 24 avril 2019:

ENTREPRISES	PRIX
Waste Management Inc.	1 022 065 $

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service d'aménagement, environnement et urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par monsieur le conseiller Étienne Urbain, appuyé par madame la conseillère Isabel Lapointe et résolu unanimement:

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Waste Management Inc., et ce, conformément à leur soumission, datée du 24 avril 2019, au montant d'un million vingt-deux mille soixante-cinq dollars (1 022 065 $), excluant les taxes applicables;

D'IMPUTER cette dépense aux activités de fonctionnement au code budgétaire 02-451-02-446.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles au code budgétaire précédemment mentionné.

_____
Suzanne Rainville, trésorière

RÉSOLUTION 151-04-19
OCTROI DE CONTRAT – ACQUISITION D'UN CAMION DIX (10) ROUES À BENNE BASCULANTE (TP-SP-2019-317)

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres public pour l'acquisition d'un camion dix (10) roues à benne basculante (TP-SP-2019-317);

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture des soumissions du 24 avril 2019:

ENTREPRISES	PRIX
International Rive-Nord Inc.	201 020,50 $
Équipements Lourds Papineau Inc.	201 134,43 $
Globocam	202 580,00 $

CONSIDÉRANT que la soumission de International Rive-Nord Inc., n'est pas conforme aux clauses techniques spécifiées au devis;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par monsieur le conseiller Dany Beauséjour, appuyé par madame la conseillère Isabel Lapointe et résolu unanimement:

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Équipements Lourds Papineau Inc., et ce, conformément à leur soumission, datée du 24 avril 2019, au montant de deux cent un mille cent trente-quatre dollars et quarante-trois cents (201 134,43 $), excluant les taxes applicables;

D'IMPUTER cette dépense aux activités d'investissement au code budgétaire 22-300-00-724, projet 2019-07.

QUE la présente résolution est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 2015 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et à l'entrée en vigueur de ce dernier.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles au code budgétaire précédemment mentionné.

_____
Suzanne Rainville, trésorière

RÉSOLUTION 152-04-19
OCTROI DE CONTRAT – MARQUAGE DE RUES 2019 (TP-SI-2019-302)

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation pour le marquage de rues 2019 (TP-SI-2019-302) auprès des entreprises suivantes;

- ✓ JBM marquage routier Inc.;
- ✓ Lignes-Fit Inc.;
- ✓ Lignes Maska Inc.;
- ✓ Lignco Sigma Inc.;
- ✓ Marquage et Traçage du Québec Inc.

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture des soumissions du 24 avril 2019:

ENTREPRISES	PRIX
Lignes-Fit Inc.	28 526,18 $
Marquage et Traçage du Québec Inc.	29 133,12 $

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par madame la conseillère Danielle Deraiche, appuyé par madame la conseillère Sandra Mercier et résolu unanimement:

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Lignes-Fit Inc., et ce, conformément à leur soumission, datée du 24 avril 2019, au montant de vingt-huit mille cinq cent vingt-six dollars et dix-huit cents (28 526,18 $) excluant les taxes applicables;

D'IMPUTER cette dépense aux activités de fonctionnement au code budgétaire 02-355-00-521.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles au code budgétaire précédemment mentionné.

_____

Suzanne Rainville, trésorière

RÉSOLUTION 153-04-19
OCTROI DE CONTRAT – LOCATION DE CONTENEURS, COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD) (TP-SI-2019-321)

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la location de conteneurs, collecte, transport et traitement des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) (TP-SI-2019-321) auprès des entreprises suivantes :

- ✓ Service de recyclage Sterling Inc.;
- ✓ EBI Environnement Inc.;
- ✓ Centre de tri d'Argenteuil Inc.

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture des soumissions du 24 avril 2019:

ENTREPRISES	PRIX
Centre de tri d'Argenteuil Inc.	64 400 $
Service de recyclage Sterling Inc.	75 616 $

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par madame la conseillère Danielle Deraiche, appuyé par madame la conseillère Isabel Lapointe et résolu unanimement:

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Centre de tri d'Argenteuil Inc., et ce, conformément à leur soumission, datée du 24 avril 2019, au montant de soixante-quatre mille quatre cents dollars (64 400 $) excluant les taxes applicables;

D'IMPUTER cette dépense aux activités de fonctionnement au code budgétaire 02-453-00-446.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles au code budgétaire précédemment mentionné.

_____
Suzanne Rainville, trésorière

PÉRIODE D'INTERVENTIONS

La période d'interventions s'est tenue de 19 h 22 à 19 h 22.

Les sujets abordés par les personnes ci-après mentionnées ont été les suivants :

- ✓ Aucune intervention.

RÉSOLUTION 154-04-19
CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 22 l'ordre du jour étant épuisé:

Il est dûment proposé par madame la conseillère Isabel Lapointe, appuyé par monsieur le conseiller Dany Beauséjour et résolu unanimement:

DE LEVER la présente séance.

Xavier-Antoine Lalande Maire	Me Stéphanie Parent Greffière